BON À TIRER ObjetRama

CONTACT :
RAISON SOCIALE :
CLIENT N°
COMMANDE :
DATE :

Technique d'impression : GRAVURE LASER
Nb de couleur(s) : -
Couleur(s) : -

Emplacement : 90°DEGRÉS CLIP
Taille de marquage : 8 X 6 MM

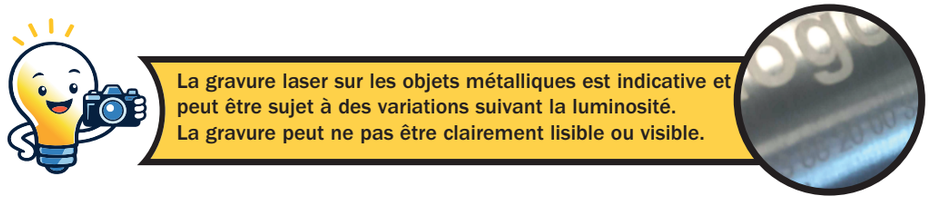
> DÉCHARGES

> Votre logo a dû être redessiné (il était fourni en format image) et modifié afin d'assurer la faisabilité du marquage.

> MARQUAGE SEUL

SNCF GROUPE

> PRÉVISUALISATION



La gravure laser sur les objets métalliques est indicative et peut être sujet à des variations suivant la luminosité.
La gravure peut ne pas être clairement lisible ou visible.

> La zone de marquage est délimitée par des pointillés.
Il n'est pas possible de marquer au-delà de cette surface.

> Votre logo ne sera pas coupé par les pointillés, les pointillés ne seront pas imprimés



IMAGE NON CONTRACTUELLE



Le marquage sera discret sur l'article.

1. **Nous vous invitons à contrôler attentivement les éléments figurants sur ce document.**
 Votre accord implique l'acceptation de la production selon ce «bon à tirer» et dégage notre entière responsabilité en cas d'erreur.
2. Une variation dans le rendu du pantone (couleur d'impression) est possible en fonction de la matière de l'article et de la technique de marquage utilisée.

BON À TIRER **ObjetRama**

CONTACT :
RAISON SOCIALE :
CLIENT N°
COMMANDE :
DATE :

Technique d'impression : SÉRIGRAPHIE
Nb de couleur(s) : 1
Couleur(s) : BLANC

Emplacement : SUR LE CORPS ROTATIF
Taille de marquage : 31 X 17 MM

> DÉCHARGES

> Votre texte a été réécrit, merci de le relire attentivement.
Après l'accord aucune réclamation ne sera possible.

> En sérigraphie nous devons respecter :
- une **hauteur des lettres de 2 mm minimum (3.5 mm en défonce)**
- ainsi qu'une **épaisseur de trait de 0.6 mm minimum.**

> MARQUAGE SEUL

Direction des Affaires Régaliennes & Mémorielles

> PRÉVISUALISATION

> La zone de marquage est délimitée par des pointillés.
Il n'est pas possible de marquer au-delà de cette surface.

> Votre logo ne sera pas coupé par les pointillés, les pointillés ne seront pas imprimés





1. **Nous vous invitons à contrôler attentivement les éléments figurants sur ce document.**
Votre accord implique l'acceptation de la production selon ce «bon à tirer» et dégage notre entière responsabilité en cas d'erreur.
2. Une variation dans le rendu du pantone (couleur d'impression) est possible en fonction de la matière de l'article et de la technique de marquage utilisée.